

Travailleur social en GMF

Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • Patient • Proche aidant
Contexte	1 ^{re} ligne – Prévention – Responsabilisation Tout au long du continuum de services en lien avec le trouble cognitif majeur
Indication de référence	Lorsque des besoins psychosociaux sont identifiés par le médecin ou autre professionnel du GMF
Critère de références	Tout patient et son proche-aidant non admissible à un programme spécifique du CLSC ou refusant d'y être référé.
Rôle	Accueil – Évaluation – Orientation – Suivi court terme - Référence

Réception de la référence du patient et/ou proche aidant



Évaluation du fonctionnement social



Actions posées par TS en GMF

Prévention / information : rencontres ponctuelles pour informer sur la maladie, sur le rôle de proche aidant, et sur les services et les ressources disponibles.

Suivi psychosocial court terme : auprès du patient et/ou du proche aidant.

Orientation vers les services et ressources hors GMF :

- CLSC : selon les modalités;
- Société Alzheimer Chaudière-Appalaches : selon le protocole de référence;
- Organismes communautaires et autres ressources (ex. : Coopérative de services à domicile).